

Intégration économique en Afrique

Bluff ou idéal réalisable ?

La troisième conférence des pays non alignés tenue à Lusaka en Zambie en 1970 a donné l'impulsion de l'intégration économique comme défi majeur ou stratégie prioritaire de développement en Afrique contemporaine. L'Autonomie collective des pays sous-développés et la réalisation d'une plus grande unité et solidarité entre les pays africains et entre les peuples d'Afrique se noient dans des attributions ou des priorités d'organisations intergouvernementales florissantes dont les activités se chevauchent et se contrarient parfois. Et à l'allure où vont les choses, la libération du continent noir et le partenariat entre tous les gouvernements semblent relégués à la semaine des quatre jeudis.

Claude U. PLAGBETO

Promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité humaine en vue de relever le niveau de vie des peuples africains, c'est l'un des nobles idéaux qui ont guidé les frères fondateurs de l'Unité Africaine et des générations de panafricanistes dans leur détermination à promouvoir l'unité, la solidarité, la cohésion, la coopération entre les peuples d'Afrique, et entre les Etats africains. Avec sa proclamation en mars 2001, l'Union africaine qui a pris officiellement la succession de l'OUA à Durban le 9 juillet 2002 devrait accélérer le processus de l'intégration africaine. La prise de conscience de la situation périlleuse de « balkanisation » par les peuples africains et leurs dirigeants au cours des quarante dernières années a fait naître beaucoup d'initiatives de regroupement gouvernementaux, ce qui témoigne de la nécessité d'une autre réorganisation de la communauté. La plupart de ces organisations qui visent tout d'abord l'intégration et la coopération présentent des points forts de similitudes frappantes si bien que les Etats membres appartiennent à la fois à plusieurs de ces organisations. C'est le cas par exemple du Bénin membre du conseil de l'Entente, de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)...etc. Les objectifs trop ambitieux par rapport aux besoins en ressources et surtout en capacités constituent un autre fléau de conflits dans les sous-régions, fléau qui se pointe comme un obstacle majeur au développement socio-économique du continent. Cela met en mal la mise en œuvre de l'agenda dans le domaine de l'intégration et amène à se demander s'il y a encore un réel espoir de voir un jour une Afrique unie et forte.

Peut-on encore croire à l'intégration en Afrique ?

Le manque de réalisation substantiel n'est pas surprenant selon certains spécialistes de la question d'intégration. Pour ces derniers, les problèmes politiques du fait des prises de pouvoir par la force, l'oligarchie ou carrément la monarchie qui sévissent encore sur le continent seraient les maux auxquels doit

faire face l'Afrique. Elle doit d'abord chercher à résoudre ces problèmes systémiques qui entravent le développement des économies nationales du continent et qui bloquent aussi le progrès rapide vers son intégration. Le maintien d'un taux de croissance respectable s'impose alors comme base primordiale de la coopération. Les pays de l'Afrique du Nord constitués en Union du Maghreb Arabe (UMA) 1, accepteraient pas, par exemple de s'engager dans des rapports conjoints avec les nations de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ou la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) où sévissent des guerres civiles, des affrontements inter-ethniques. Au niveau interne donc, l'attente cordiale entre les différentes couches sociales est plutôt bafouée, l'ethnocentrisme et le régionalisme régnant encore sans verser dans des considérations d'anti-intégrité. Tant que les Etats africains seront divisés par des conceptions d'ordre régional, frontalier, subsisteront l'étroitesse du marché intérieur, la non disponibilité des facteurs de production du fait des soulèvements séparatistes et du terrorisme insurrectionnel. L'instabilité politico-économique engendrée alors contraint l'Afrique au rôle de spectateur dans le processus de la mondialisation. Et pour y remédier, l'Afrique n'a pas d'autres solutions. La création d'une zone de libre échange à travers le continent s'avère incontournable et doit se faire d'ici à 2017 comme

indiqué aux Communautés Economiques Régionales (CER) telles que la CEDEAO, l'UMA...etc créées pour servir de levier à l'intégration en Afrique. Leurs traités, protocoles et programmes ont été conçus pour faire d'elles des institutions devant gérer le processus d'intégration. Mais force est de constater les maigres performances enregistrées par les CER. Les échanges intracommunautaires des produits manufacturés par exemple sont demeurés très limités et varient de 2 à 7% et dans certains cas ont baissé considérablement par rapport au total des échanges. L'autre constat est que la plupart des



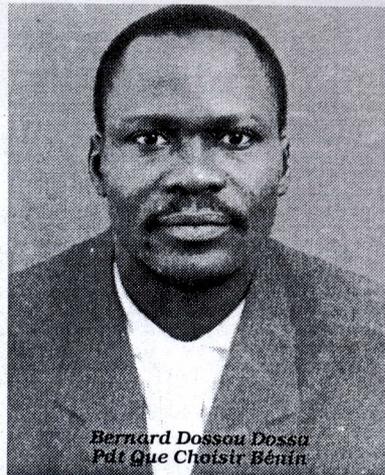
Grégoire Laourou

échanges en Afrique se font dans le secteur informel et n'apparaissent pas dans les registres officiels qui indiquent actuellement le chiffre de 10% seulement pour le commerce intra africain. Le problème des barrières tarifaires n'est pas sans effet sur les échanges intra communautaires. Un désintéressement à l'idéal de la coopération se manifeste chez des gouvernements qui bafouent l'application des décisions arrêtées de commun accord. L'absence de volonté politique ou officielle sans compter les indicateurs fâcheux de la corruption, de népotisme et de régionalisme et par conséquent de la pauvreté, fait dire que les Etats africains ne semblent pas encore totalement acquis à la cause de la libéralisation de l'espace des échanges. Le cas palpable, après vingt-huit années d'existence, les pays de la CEDEAO ne constituent qu'un ensemble hétéroclite car le marché économique sous-régional Ouest africain reste diversifié parce qu'il n'existe pas aujourd'hui une harmonie complète entre l'Union Economique Ouest Africaine (UEMOA) et la communauté CEDEAO. Tant que ces Etats n'accorderont pas leur violon, ce serait du bluff de s'attendre à un bilan reluisant d'intégration. Quand bien même l'espoir est permis puisqu'on ne peut évoluer en rang dispersé et qu'on a d'ailleurs que le choix de coopérer. La redynamisation du processus d'intégration économique en Afrique doit commencer par les réconciliations entre les peuples au niveau national. C'est seulement après le cessez-le-feu, l'enterrement de la hache de guerre inter-ethnique que suivront les concertations plus fréquentes et plus poussées entre les dirigeants politiques nationaux pour s'étendre au plan intergouvernemental voir continental. □

Baisse des coûts des GSM

Les consommateurs mettent en garde les opérateurs

La journée mondiale du consommateur est célébrée le 15 mars de chaque année. Pour marquer cet événement, le président de l'association de consommateurs Que Choisir Bénin abordera avec les médias au cours d'un point de presse la baisse du coût de communication des GSM sans oublier la crise qui secoue actuellement le réseau des associations des consommateurs.



**Bernard Dossou Dossa
Président Que Choisir Bénin**

le 1er mars. Les abonnés des réseaux GSM ont déjà remarqué la baisse des coûts des communications. Pour Bernard Dossou Dossa, président de l'Ong "Que Choisir Bénin", les négociations ont été menées en liaison avec les organisations de consommateurs. « Ce n'est donc que l'aboutissement heureux d'un processus qui a démarré depuis au moins deux ans », déclare-t-il. Mais il n'oublie pas la société civile qui a joué un rôle important en

Bruno HOUËSSOU

Il est une réalité depuis le 1er mars 2004 que le coût des communications de la téléphonie mobile a connu une baisse aussi considérable soit cette révision du coût, les consommateurs mettent en garde les prestataires des services GSM contre toute manipulation.

Suite aux multiples coups de gueule des associations de consommateurs appuyés par leurs membres dénonçant la cherté des coûts des GSM au Bénin, le gouvernement a pris ses responsabilités. Il a initié des séances de concertation avec les responsables de la téléphonie mobile à savoir Benincell, Télécell et Libercom. Suite aux multiples négociations, les opérateurs ont accepté réviser les tarifs de communication à la baisse. La nouvelle annoncée par le ministre de la communication chargé de la promotion des technologies nouvelles (MCPTN) Gaston Zossou s'est confirmée depuis

soutenant les actions des associations. Et c'est justement cette même société civile qui ne doutant pas de la fiabilité de la baisse du coût des communications met en garde les opérateurs GSM contre toute dérive. « Les vrais consommateurs que nous sommes suivent les actions des prestataires des trois réseaux. Dès qu'il y aura une quelconque irrégularité, nous avertirons à nouveau les associations de consommateurs qui sont chargées de nous défendre », a confié Karim, un opérateur économique. Mais d'ores et déjà, le président de l'organisation de défense des intérêts des consommateurs « Que Choisir Bénin » salue la baisse des prix pratiqués par les opérateurs GSM et félicite le gouvernement d'avoir réussi ce pari. « Ce pari n'est pas négligeable car l'un des opérateurs en occurrence Benincell a baissé son coût de 40%. Il revient aux consommateurs de faire jouer la concurrence afin d'amener les autres à s'aligner ou à faire mieux », observe Bernard Dossou Dossa. □

Le réseau des consommateurs vole en éclat

Depuis quelques semaines le réseau des associations des consommateurs du Bénin (RACB) connaît une agitation particulière. Une guerre de leadership a gagné le réseau. Il est reproché au président Bernard Dossou Dossa une gestion partisane du réseau. Ce qui a amené les dissidents à destituer Bernard Dossou Dossa en organisant une assemblée générale, à l'issue de laquelle, Antoine Makponssé devient président. Mais Bernard Dossou Dossa n'approuve ni les

conclusions, ni la procédure d'organisation de l'assemblée générale. « La prétendue assemblée générale organisée par Makponssé et où il serait auto proclamé président n'engage que lui-même parce que irrégulière, illégitime et illégale », observe Dossou Dossa qui affirme qu'aucun des organisations membres fondateurs n'était présente à cette assemblée. Présentant un bilan financier exhaustif, il rejette les arguments qui font état d'un détournement. Il qualifie les actes de Makponssé d'agitations. □ **B.H**